

## **DEMANDE DE PRÊT D'ORDINATEUR**

### **ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024**

**L'aide au numérique est une prestation facultative accordée dans la limite du matériel disponible et selon les critères définis par la commission.**

**Numéro étudiant** (figurant sur votre carte) : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ NOM d'usage : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Formation suivie (indiqué sur votre certificat de scolarité) : \_\_\_\_\_

Adresse @ personnelle : \_\_\_\_\_

### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Être inscrit administrativement à l'Université Gustave Eiffel dans le cadre **de la formation initiale** ;

Selon les éléments de la situation étudiés en fonction de l'évaluation et des critères déterminés par les membres de la commission.

### **CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT**

La demande de prêt est soumise à une Commission d'aide numérique. Votre dossier est examiné anonymement. Un accusé réception vous précisera la bonne réception du dossier. S'il est complet celui-ci sera soumis à la Commission.

**La Commission rend une décision qui vous est communiquée par mail dans les meilleurs délais. Aucune relance de votre part n'est nécessaire.**

### **MOTIF DE LA DEMANDE** (à remplir par l'étudiant)

- Situation Sociale
- Travailleur privé d'emploi
- Boursier non renouvelé (*joindre obligatoirement l'avis de rejet de l'année en cours*)
- Raisons de santé

0 Autre motif (à préciser) :

### **LISTE DES PIÈCES À JOINDRE :**

1. Copie de la carte étudiante (recto/verso) ou certificat de scolarité **(obligatoire)**
2. Pièces justificatives des ressources et charges de l'étudiant(es), **suyvant votre situation** :
  - **Ressources** : notification de bourse, notification de bourse mobilité, fiches de paie, justificatifs pour les revenus de stage, relevés CAF allocation logement et autre, tout autre document justifiant vos ressources.
  - **Charges** : Quittance de loyer ou attestation sur l'honneur pour la participation à l'hébergement, justificatif pour les frais de transport, justificatif pour la mutuelle complémentaire, justificatif des frais de scolarité, Facture EDF/GDF, facture téléphone, internet, assurance logement, tout autre document justifiant vos charges, ...
  - Toutes pièces que vous jugerez utile (avis de taxe d'habitation, découvert bancaire, justificatif de reconnaissance MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées, certificat médical établi par le Service de Santé Universitaire...)

Je déclare avoir pris connaissance des pièces à fournir (cf. liste ci-après) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à Champs-sur-Marne, le : \_\_\_\_\_ Signature de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nous vous informons de l'Université Gustave Eiffel utilise et conserve vos données personnelles dans le respect de la réglementation pour le traitement de votre demande de prêt. Les données seront conservées pour une durée d'un an. L'Université Gustave Eiffel s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant directement auprès [vie.etudiante@univ-eiffel.fr](mailto:vie.etudiante@univ-eiffel.fr) ou de sa Déléguée à la protection des données à l'adresse suivante [protectiondesdonnees-dpo@univ-eiffel.fr](mailto:protectiondesdonnees-dpo@univ-eiffel.fr). Le cas échéant, vous pouvez également exercer vos droits de rectification et d'effacement sur ces données, obtenir la limitation de leur traitement ou vous y opposer pour motif légitime. Si vous pensez que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sur le site internet de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>) ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

**MOTIF DE LA DEMANDE OBLIGATOIRE**

À remplir de façon détaillée par l'étudiant, retraçant la situation professionnelle et universitaire, ainsi que l'organisation actuelle des cours de votre formation (distanciel, présentiel, hybride...)

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité et des pièces à fournir (cf. liste ci-dessus) et certifie l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à Champs-sur-Marne, le : \_\_\_\_\_ Signature de l'étudiant(e) : \_\_\_\_\_

### **MODALITÉS DE DÉPOT DES DOSSIERS**

Les dossiers **complets** doivent être remis au Service de la Vie étudiante soit :

- par mail à [commission.numerique@univ-eiffel.fr](mailto:commission.numerique@univ-eiffel.fr)
- ou directement au Service de la Vie Étudiante - Maison de l'étudiant – Bureau B02

**Les dossiers incomplets seront automatiquement jugés non recevables et ne seront pas étudiés par la Commission d'aide au numérique.**

### **INFORMATIONS SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Dans le cadre de ce traitement, l'Université Gustave Eiffel s'engage à se conformer au règlement (UE) 2016/79 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données

En outre, vos informations personnelles seront conservées pendant une année afin d'instruire votre demande. A l'issue de ce délai, le dossier et tous les documents présentés seront détruits.